

25 RUE GERMAIN DELETTREZ 59310 ORCHIES

Siret: 78933792000076

Mail: thierry.laborde@schipmanformation.fr

Téléphone: 03 20 71 67 83

Agrément Préfectoral : E1905900230

Numéro de formation professionnelle : 31590825659

Code NAF: 8553Z

Programme de formation à la catégorie BE du permis de conduire

1) Préambule

Le permis BE permet la conduite de :

Conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC tractant une remorque de moins de 3,5 tonnes et dont le poids total de l'ensemble véhicule tracteur et remorque est inférieur à 7 tonnes de PTAC.

2) Les enjeux de la formation

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un ensemble de véhicule est une démarche éducative exigeante votre formateur va vous guider dans votre progression.

3) L'organisme de formation

Etablissement de formation :

SCHIPMAN FORMATION

25 Rue Germain Delettrez 59310 ORCHIES Mail: thierry.laborde@schipmanformation.fr

Téléphone : 03 20 71 67 83 Siret : 78933792000076

Agrément préfectoral E1905900230

Code NAF: 8553Z

Gérant: Thierry LABORDE

Responsable des relations avec les élèves : LEMAY Véronique

4) Les pré-requis

Être âgé de 18 ans minimum

Être titulaire du permis B en cours de validité

5) Le public visé

Toute personne titulaire du permis B

6) La durée de la formation

Pas de durée minimum



1



25 RUE GERMAIN DELETTREZ 59310 ORCHIES

Siret: 78933792000076

Mail: thierry.laborde@schipmanformation.fr

Téléphone: 03 20 71 67 83

Agrément Préfectoral : E1905900230

Numéro de formation professionnelle : 31590825659

Code NAF: 8553Z

7) Les objectifs de la formation

- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

- Une formation pratique :

Formation hors circulation

A) Vérifications courantes de sécurité

L'objectif des vérifications courantes de sécurité est de s'assurer que le candidat est apte à procéder aux contrôles et vérifications de son véhicule (ou ensemble de véhicules) avant le départ en circulation.

B) Un attelage dételage

C) Formation théorique

Posséder les connaissances théoriques liées à la sécurité et est capable d'adapter sa conduite à des situations complexes.

2) Un exercice de maniabilité.

L'exercice consiste en une marche arrière sinueuse en faisant passer le véhicule entre des obstacles ou en les contournant, au terme de laquelle le candidat doit effectuer, selon le tirage au sort et la catégorie concernée, un arrêt de précision (axe de l'essieu arrière de la remorque sur la zone blanche matérialisée), ou un stationnement dans une zone matérialisée.

Formation en circulation

La formation se déroule sur des itinéraires variés.

Le candidat doit notamment :

- -quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- -emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- -changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- -réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- -dépasser et croiser des véhicules ;
- -prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule





25 RUE GERMAIN DELETTREZ 59310 ORCHIES

Siret: 78933792000076

Mail: thierry.laborde@schipmanformation.fr

Téléphone: 03 20 71 67 83

Agrément Préfectoral : E1905900230

Numéro de formation professionnelle : 31590825659

Code NAF: 8553Z

1) Les épreuves d'examen

L'examen théorique général

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'examen pratique

- Une épreuve hors circulation avec interrogation écrite et orale pour les permis E(C) et E(D) + vérifications de sécurité, dételage, attelage, manœuvres, et une interrogation uniquement orale pour le permis E(B) + vérifications de sécurité, dételage, attelage, manœuvres;
- Une épreuve en circulation, si la première épreuve s'est conclue positivement.

